



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 14 septembre 2017
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 14 septembre 2017 à 14h00 dans les locaux de la DRIEE.

Présents: Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval

Absents excusés : Paul Arnould et Jean-Jacques Lafitte

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 – Approbation du PV de la réunion du 10 août 2017 :

Étaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Le PV de la réunion du 10 août 2017 est approuvé.

2 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Christian Barthod pour les dossiers suivants :

Cas par cas documents d'urbanisme : 1) Châtres (77) ; 2) Bondoufle (91) ; 3) Pierrefitte-sur-Seine (77) ; 4) Orly (91) ; 5) Gesvres-le-Chapitre (77) ; 6) Longpont-sur-Orge (91) ; 7) Val d'Europe (77) ; 8) Saint-Pierre-du-Perray (91) ; 9) Bruyères-sur-Oise (95) ; 10) Limeil-Brévannes (91) ; 11) Bondy (93) ; 12) Doue (77) ; 13) La Ville-du-Bois (91) ; 14) Jouy-sur-Morin (77) ;

Nicole Gontier pour les dossiers suivants :

Cas par cas documents d'urbanisme : 1) Chauconin-Neufmoutiers (77) ; 2) La Frette-sur-Seine (95) ; 3) Noisiel (77) ; 4) Villecerf (77) ; 5) Chevry-Cossigny (77) ;

Cas par cas zonage d'assainissement : 1) région de La Houssaye-en-Brie (77, 4 communes) ; 2) région de La Houssaye-en-Brie (77, 2 communes) ; 3) Saint-Germain-sur-Morin (77) ;

3 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Nicole Gontier et Christian Barthod rendent compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 23 décisions de cas par cas prises et 1 avis adopté depuis la dernière réunion du collège de la MRAe, qui n'appellent pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

4 – Echange concernant l'absence d'avis sur le PLU de Buchelay (78)

Étaient présents: Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Vue la proposition de la DRIEE, et dans l'état des informations figurant dans le dossier, Considérant comme plutôt modérés comparativement aux autres dossiers pesant au même moment sur la charge de travail de la DRIEE, eu égard aux critères figurant à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement,

- les enjeux environnementaux et sanitaires du territoire concerné au regard du projet communal cohérent avec le SDRIF, et des études d'impact et des avis d'autorité environnementale déjà rendus sur les grands projets, déjà portés à l'information du public ;
- les incidences environnementales et sanitaires des développements permis par le projet de PLU ;

Considérant l'absence de susceptibilité d'incidences significatives sur l'état de conservation des espèces et des habitats naturels qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 potentiellement concernés ;

après en avoir délibéré la MRAe, qui a pris connaissance de l'avis de l'Etat, ne formulera pas d'avis sur le PLU de Buchelay (78).

5 – Echange concernant l'absence d'avis sur les PLU de Port-Villez et Jeufosse (78)

Etaient présents : Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Vue la proposition de la DRIEE, et dans l'état des informations figurant dans le dossier, Considérant comme faibles eu égard aux critères figurant à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement,

- les enjeux environnementaux et sanitaires du territoire concerné ;
- les incidences environnementales et sanitaires des développements permis par le projet de PLU ;

Considérant l'absence de susceptibilité d'incidences significatives sur l'état de conservation des espèces et des habitats naturels qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 potentiellement concernés ; après en avoir délibéré, et sous réserve de la possibilité de nouvelles informations recueillies par la DRIEE d'ici à l'expiration du délai imparti pour la prise de décision notifiée à la collectivité, la MRAe ne juge pas nécessaire (à ce stade) de formuler un avis sur le PLU de Port-Villez et Jeufosse (78).

6 – Echange concernant l'absence d'avis sur le PLU de Sonchamp (78)

Etaient présents : Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Vue la proposition de la DRIEE, et dans l'état des informations figurant dans le dossier, Considérant comme faibles eu égard aux critères figurant à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement,

- les enjeux environnementaux et sanitaires du territoire concerné ;
- les incidences environnementales et sanitaires des développements permis par le projet de PLU ;

Considérant l'absence de susceptibilité d'incidences significatives sur l'état de conservation des espèces et des habitats naturels qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 potentiellement concernés ; après en avoir délibéré, et sous réserve de la possibilité de nouvelles informations recueillies par la DRIEE d'ici à l'expiration du délai imparti pour la prise de décision notifiée à la collectivité, la MRAe ne juge pas nécessaire (à ce stade) de formuler un avis sur le PLU de Sonchamp (78).

7 – Echange concernant l'absence d'avis sur le PLU de Condé-sur-Vesgre (78)

Etaient présents : Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Vue la proposition de la DRIEE, et dans l'état des informations figurant dans le dossier, Considérant comme faibles eu égard aux critères figurant à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement,

- les enjeux environnementaux et sanitaires du territoire concerné ;
- les incidences environnementales et sanitaires des développements permis par le projet de PLU ;

Considérant l'absence de susceptibilité d'incidences significatives sur l'état de conservation des espèces et des habitats naturels qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 potentiellement concernés ; après en avoir délibéré, et sous réserve de la possibilité de nouvelles informations recueillies par la DRIEE d'ici à l'expiration du délai imparti pour la prise de décision notifiée à la collectivité, la MRAe ne juge pas nécessaire (à ce stade) de formuler un avis sur le PLU de Condé-sur-Vesgre (78).

8 – Echange concernant l'absence d'avis sur le PLU de Boissy-aux-Cailles (77)

Etaient présents : Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Vue la proposition de la DRIEE, et dans l'état des informations figurant dans le dossier,
Considérant comme faibles eu égard aux critères figurant à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement,

- les enjeux environnementaux et sanitaires du secteur concerné par les évolutions souhaitées ;
- les incidences environnementales et sanitaires des développements permis par le projet de PLU ;

Considérant l'absence de susceptibilité d'incidences significatives sur l'état de conservation des espèces et des habitats naturels qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 potentiellement concernés ;
après en avoir délibéré, et sous réserve de la possibilité de nouvelles informations recueillies par la DRIEE d'ici à l'expiration du délai imparti pour la prise de décision notifiée à la collectivité, la MRAe ne juge pas nécessaire (à ce stade) de formuler un avis sur le PLU de Boissy-aux-Cailles (77).

9 – Echange concernant l'absence d'avis sur le PLU de La-Celle-sur-Morin (77)

Etaient présents : Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Vue la proposition de la DRIEE, et dans l'état des informations figurant dans le dossier,
Considérant comme faibles eu égard aux critères figurant à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement,

- les enjeux environnementaux et sanitaires du territoire concerné ;
- les incidences environnementales et sanitaires des développements permis par le projet de PLU ;

Considérant l'absence de susceptibilité d'incidences significatives sur l'état de conservation des espèces et des habitats naturels qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 potentiellement concernés ;
après en avoir délibéré, et sous réserve de la possibilité de nouvelles informations recueillies par la DRIEE d'ici à l'expiration du délai imparti pour la prise de décision notifiée à la collectivité, la MRAe ne juge pas nécessaire (à ce stade) de formuler un avis sur le PLU de La-Celle-sur-Morin (77).

10 – Echange concernant l'absence d'avis sur le PLU de Bennecourt (78)

Etaient présents : Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Vue la proposition de la DRIEE, et dans l'état des informations figurant dans le dossier,
Considérant comme faibles eu égard aux critères figurant à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement,

- les enjeux environnementaux et sanitaires du territoire concerné ;
- les incidences environnementales et sanitaires des développements permis par le projet de PLU ;

Considérant l'absence de susceptibilité d'incidences significatives sur l'état de conservation des espèces et des habitats naturels qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 potentiellement concernés ;
après en avoir délibéré, et sous réserve de la possibilité de nouvelles informations recueillies par la DRIEE d'ici à l'expiration du délai imparti pour la prise de décision notifiée à la collectivité, la MRAe ne juge pas nécessaire (à ce stade) de formuler un avis sur le PLU de Bennecourt (78).

11 – Délégation donnée pour l'avis sur l'évaluation environnementale du projet de PLU de Villiers le Bel (95)

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Christian Barthod pour le dossier suivant : projet de PLU Villiers-le-Bel (95), compte tenu de la date annoncée par la DRIEE pour la transmission d'une proposition d'avis au regard du calendrier des réunions de la MRAe.

12 – Modification du calendrier des réunions de la MRAe

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Compte tenu des échéances de plusieurs avis à rendre, la MRAe avance au 4 octobre 14h00 sa réunion précédemment prévue le 5 octobre, et au 18 octobre 9h00 sa réunion précédemment prévue le 19 ou le 20 octobre.

Par ailleurs il est décidé report de l'adoption de l'avis concernant le PLU d'Issou à la réunion du 4 octobre.

13 – Désignation de rapporteurs pour des avis

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Désignation d'un rapporteur pour l'avis portant sur le PLU de Larchant (77) pour la réunion MRAe du 31 octobre : désignation reportée au 21 septembre ;

Désignation d'un rapporteur pour l'avis portant sur le PLU de Athis-Mons (91) pour la réunion MRAe du 31 octobre : Nicole Gontier ;

Désignation d'un rapporteur pour l'avis portant sur le PLU de Bagneux-sur-Loing (77) pour la réunion MRAe du 31 octobre : désignation reportée au 21 septembre ;

Désignation d'un rapporteur pour l'avis portant sur le PLU de Pamfou (77) pour la réunion MRAe du 31 octobre : Paul Arnould ;

Désignation d'un rapporteur pour l'avis portant sur le PLU de Prunay-sur-Essonne (91) pour la réunion MRAe du 31 octobre : Paul Arnould ;

Désignation d'un rapporteur pour l'avis portant sur le PLU de Méry-sur-Marne (77) pour la réunion MRAe du 31 octobre : Judith Raoul-Duval ;

Désignation d'un rapporteur pour l'avis portant sur le PLU de Varennes-sur-Seine (77) pour la réunion MRAe du 16 novembre : désignation reportée au 21 septembre ;

Désignation d'un rapporteur pour l'avis portant sur le PLU de Rubelles (77) a priori pour la réunion MRAe du 30 novembre : Judith Raoul-Duval ;

14 – Avis portant sur l'évaluation environnementale du projet de PLU de Rosny-sur-Seine (78)

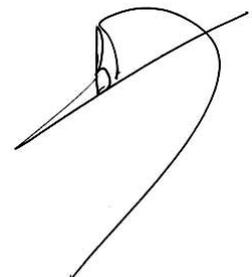
Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de PLU de Rosny-sur-Seine (78) est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15

Fait à La Défense, le 14 septembre 2017

Le président de la MRAe, président de séance



Christian Barthod